


Informations de base	
2025/0804(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat NL	
<b>Subject</b> 8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">CONT</span> Contrôle budgétaire	ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP)	18/06/2025
		Rapporteur(e) fictif/fictive TAVARES Carla (S&D) BOYER Gilles (Renew) SJÖSTEDT Jonas (The Left)	
Conseil de l'Union européenne			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/05/2025	Publication de la proposition législative	<a href="#">08926/2025</a>	
16/06/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/07/2025	Vote en commission		
22/07/2025	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A10-0149/2025</a>	
09/09/2025	Décision du Parlement	<a href="#">T10-0173/2025</a>	Résumé
09/09/2025	Résultat du vote au parlement		
13/11/2025	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
26/11/2025	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0804(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 286-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/10/02988

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE774.514</a>	19/06/2025	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A10-0149/2025</a>	22/07/2025	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T10-0173/2025</a>	09/09/2025	<a href="#">Résumé</a>
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		<a href="#">08926/2025</a>	14/05/2025	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

Acte final	
<a href="#">Décision 2025/2421</a> <a href="#">JO OJ L 26.11.2025</a>	<a href="#">Résumé</a>

## Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat NL

2025/0804(NLE) - 09/09/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 462 voix pour, 129 contre et 25 abstentions, de rendre un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer **Stef Blok** (NL) membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé. Elle a procédé ensuite, le 15 juillet 2025, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.

## Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat NL

2025/0804(NLE) - 26/11/2025 - Acte final

TITRE : Cour des comptes : nomination d'un membre néerlandais et d'une membre luxembourgeoise.

OBJET : Nomination de deux membres de la Cour des comptes.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2025/2421 du Conseil portant nomination de deux membres de la Cour des comptes.

CONTENU : Le mandat de M. Stephanus Abraham BLOK (proposé par le Royaume des Pays-Bas) et celui de Mme Joëlle ELVINGER (proposée par le Grand-Duché de Luxembourg) en tant que membres de la Cour des comptes arrivent à échéance le 31 décembre 2025. Conformément à cette décision, M. Stephanus Abraham BLOK et Mme Joëlle ELVINGER sont nommés membres de la Cour des comptes pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031.

CONTEXTE PROCÉDURAL : La nomination est effectuée conformément à l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, sur proposition du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg et après consultation du Parlement européen.

ENTRÉE EN VIGUEUR : La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption, soit le 13 novembre 2025.

*Ce résumé a été généré par une IA et révisé par un humain.*